

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| <b>Herausgeber:</b> | Société fribourgeoise d'éducation   |
| <b>Band:</b>        | 89 (1960)   |
| <b>Heft:</b>        | 11-12   |
| <b>Rubrik:</b>      | Progrès et servitude de l'Enseignement secondaire   |

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Progrès et servitude de l'Enseignement secondaire

Quinze ministres de l'Education, onze sous-secrétaires d'Etat, trente et un directeurs généraux et de nombreux professeurs appartenant à 78 pays viennent d'examiner ensemble deux questions capitales : le contenu des programmes de l'enseignement du second degré, et l'éducation des enfants mentalement déficients. L'occasion de cet échange de vues : la 23<sup>e</sup> Conférence internationale de l'instruction publique, organisée le mois dernier à Genève pour l'Unesco et le Bureau international d'Education.

Tous les participants, et notamment MM. Vittorino Veronese, Directeur général de l'Unesco, et Jean Piaget, Directeur du Bureau international d'Education, ont mis l'accent sur les progrès réalisés depuis un an dans le domaine scolaire. Au cours de l'année 1958-1959, si l'on prend l'indice 100 pour l'année précédente, la moyenne des effectifs mondiaux est passée à 106 pour l'enseignement primaire, à 112 pour le secondaire, à 110 pour le technique et à 111 pour l'enseignement supérieur. Cette augmentation de la population scolaire a eu comme conséquence directe un accroissement des budgets de l'éducation : en 1958-1959, il a été dépensé en moyenne 16 % de plus que l'année précédente. Comme l'a souligné M. Alfred Borel, chef de la délégation suisse à la Conférence de Genève : « Si l'accroissement se poursuit à ce rythme, les budgets des Ministères de l'Education de la majorité des pays auront doublé bien avant dix ans ! »

C'est, sans doute, l'enseignement du second degré qui est le plus affecté par ces transformations. Institué à l'origine pour assurer la formation d'une minorité, il doit pourvoir aujourd'hui à l'instruction de millions d'enfants.

Ainsi, les Etats-Unis comptaient, en 1900, 16 millions d'élèves dans l'enseignement primaire et 700 000 dans le secondaire. Aujourd'hui, les effectifs du primaire n'ont fait que doubler, alors que ceux du secondaire – 9 240 000 élèves – se sont multipliés par treize. En Pologne, 75 % des enfants sortis de l'école primaire poursuivent des études secondaires ou professionnelles ; en Angleterre et au Pays de Galles, les effectifs scolaires du second degré ont augmenté dans de telles proportions – 2 717 000 – qu'ils représentent aujourd'hui 70 % de ceux du cycle primaire.

A l'heure actuelle, dans 90 pays, près de 50 millions d'enfants sont inscrits dans les établissements secondaires. On comprend aisément l'importance que le monde de l'enseignement attache à l'élaboration des programmes d'études. C'est dans ces écoles, en effet, que sont for-

més non seulement les futurs savants, ingénieurs, avocats, techniciens, hommes d'Etat, mais aussi une foule de jeunes qui ne feront pas d'études supérieures et se destinent aux activités les plus diverses. En d'autres termes, l'enseignement secondaire, destiné désormais à instruire non seulement des élites mais également la masse de la jeunesse, doit plus que jamais joindre à la formation intellectuelle l'éducation morale (formation du caractère, activités sociales) et une certaine formation pratique et manuelle.

Cela implique en bien des cas une orientation nouvelle et une refonte des programmes. Les réponses à un questionnaire établi par l'Unesco et le B. I. E révèlent que 35 pays procèdent actuellement à une telle réforme. Sur le plan international, le problème est extrêmement complexé en raison de la diversité des systèmes d'enseignement. En France, par exemple, l'enseignement du second degré comporte deux cycles et dix sections différentes. En URSS, en Suède et dans d'autres pays, il n'existe qu'un programme unique et un examen de fin d'études uniforme pour tous les enfants ; tandis qu'au Royaume-Uni, les programmes et les examens diffèrent d'une région à une autre, voire d'une ville à une autre.

Cependant, quel que soit le pays, les efforts tendent partout au même but : la possibilité pour tous les enfants de faire des études secondaires, et des études conçues de telle façon qu'elles les préparent à jouer leur rôle dans la vie moderne.

Or, de l'avis général des pédagogues et des médecins, les programmes sont, en général, beaucoup trop chargés. Bien plus, une enquête menée par le B. I. E dans 33 pays révèle qu'en 1959, 20 d'entre eux ont incorporé de nouvelles disciplines au programme, 13 ont augmenté le contenu de l'une ou l'autre matière ; aucun n'a procédé au moindre allègement de programme.

Les délégués à la Conférence se sont inquiétés également du « contenu » des programmes. Les réponses à l'enquête BIE/Unesco ont révélé, en effet, que l'éducation morale, l'éducation sociale, physique et esthétique, n'occupent qu'un quart des horaires, les trois quarts du temps passé en classe étant consacrés aux disciplines purement « intellectuelles » : langues, mathématiques, sciences appliquées et sciences humaines. Comme l'a fait remarquer le professeur Jean Piaget, Directeur du BIE : on apprend aux élèves à parler et à raisonner, mais on ne leur donne pas assez le goût de l'expérimentation. Or, ce qu'il faut rechercher, selon les termes de la résolution votée à l'issue des débats, « c'est un juste équilibre entre la formation humaniste et la formation scientifique ».

Certains orateurs, comme M. J. G. M. Allcock, chef de la délégation britannique, ont mis l'accent sur l'importance d'un enseignement propre à favoriser le développement du caractère. On a estimé également

indispensable d'encourager au maximum l'enseignement pour la compréhension internationale, enseignement auquel plusieurs disciplines pourraient contribuer sans pour cela surcharger davantage les programmes scolaires.

Deuxième thème de la 23<sup>e</sup> Conférence de l'Instruction publique : l'enseignement spécial pour les débiles mentaux. Une enquête entreprise par le BIE dans 71 pays mène à la conclusion qu'au moins 4 % des enfants sont mentalement déficients.

La plupart de ces enfants sont éducables. (M. César Santelli, chef de la délégation française et rapporteur pour cette question, a déclaré : « du moment qu'un enfant peut apprendre à lire, il peut devenir un membre utile de la société »). Cependant, leur éducation jusqu'à présent a toujours été sacrifiée à des problèmes qui paraissaient plus urgents : lutte contre l'analphabétisme, généralisation de l'enseignement gratuit et obligatoire, etc. Pourtant un effort concerté devra être fait si l'on veut récupérer ces enfants qui, faute d'un enseignement spécial, deviendront un fardeau pour la société, des inadaptés qui constituent un problème pour leurs familles et la communauté.

Cet enseignement spécial d'ailleurs n'a pas seulement un intérêt humanitaire et social. Son importance pédagogique peut être considérable. C'est ce qu'a rappelé le directeur du BIE en citant la méthode Montessori, la méthode Decroly et les tests de Binet et Simon, tous établis pour des classes d'attardés et qui ont été le point de départ d'une série infinie de découvertes qui ont profité plus tard à tous les enfants (UNESCO).



Pro Juventute  
1960